



FEDERATION JURASSIENNE D'ELEVAGE CHEVALIN

Procès-verbal de l'assemblée générale du 3 avril 2024 au Café de la Poste à Glovelier

Ordre du jour :

1. Salutations et ouverture de l'assemblée
2. Message de la Présidente du Parlement jurassien
3. Désignation des scrutateurs
4. Procès-verbal de l'assemblée 2023
5. Message du Président et rapport de gestion
6. Comptes 2023 et rapport des vérificateurs des comptes
7. Budget 2024
8. Nominations au comité, à la gérance pour un 2^e mandat et des vérificateurs des comptes - suppléant
9. Rapport de la Liste des chevaux à vendre : Mme Chantal Oppliger
10. Rapport des représentants des organisations faîtières FSFM et FECH
11. Divers

1. Salutations et ouverture de l'assemblée

Le président Claude Boillat ouvre l'assemblée à 20h15. Il salue et remercie les personnes présentes, soit 62 membres et invités.

Il donne connaissance de la liste des personnes excusées. L'ordre du jour est accepté.

2. Message de la Présidente du Parlement jurassien

Mme Pauline Godat nous honore de sa présence. Elle apporte les salutations des Autorités jurassiennes. Elle salue le travail effectué par les éleveurs ainsi que les activités de la FJEC. Malgré une diminution de l'aide cantonale, elle relève que le Canton du Jura et celui qui soutient le mieux les éleveurs par plusieurs primes et subventions.

Le Président remercie Mme la Présidente pour sa participation aux assises de la FJEC et pour son message qui démontre son intérêt pour le cheval FM.

3. Désignation de scrutateurs

MM. Romain Theurillat et Dominique Odiet sont désignés scrutateurs.

4. Procès-verbal de l'assemblée 2023

Le procès-verbal 2023 est disponible sur le site de la FJEC.

Aucune modification n'est demandée. Le procès-verbal est accepté avec les remerciements d'usage.

5. Message du Président et rapport de gestion

Le Président présente son rapport en parlant du haras fédéral. Il a eu plusieurs contacts avec la FSFM à ce sujet. Il espère qu'une solution sera trouvée pour pouvoir garder un budget concernant l'achat

des étalons et le soutien à l'élevage de la race. Le haras se doit d'acheter des étalons à l'âge de trois ans.

Il informe :

- De la nomination de Martine Frossard à la commission FSFM des finances et de l'informatique.
- De l'établissement d'une nouvelle charte avec la FRI pour une demande de PDR (projet sur le cheval FM. L'accent sera porté sur la motivation des jeunes sur les années 2025- 2030).
- Dans le détail du résultat de l'enquête menée par la FJEC en début d'année. Cette analyse est à disposition auprès du gérant.
- Du bon déroulement des manifestations SNEG, TES, concours cantonaux. Il adresse ses remerciements au Service de l'Economie rurale – ECR et aux juges cantonaux présidé par Jean-Marc Laville.
- Qu'il n'y avait pas de chevaux à vendre au Marché-concours mais de belles rencontres ont eu lieu sous la tente d'Agroscope, notamment lors de l'apéro du samedi.
- De la participation à la fête de l'Escalade de Genève. Grande satisfaction de voir le comportement exemplaire de nos chevaux FM.
- Que la troupe des étalons, sous la responsabilité de Sabrina Schmid s'est présenté à 4 manifestations.

Le Président termine son rapport en remerciant Chantal Oppliger, Sabrina Schmid, les membres du comité et le gérant et de conclure « *Merci à vous chères et chers éleveurs pour tout ce que vous faites pour notre cheval.* »

Le rapport, mis en discussion, ne suscite pas de questions et Claudy est remercié par des applaudissements.

6. Comptes 2023 et rapport des vérificateurs des comptes

Le gérant présente les comptes 2023. Ceux-ci se soldent par un bénéfice de 5'681.48. La fortune au 31 décembre 2023 s'élève à CHF 66'477.27. Ils ont été vérifiés le 28 mars 2024. Le gérant donne lecture du rapport des vérificateurs des comptes. Les délégués acceptent les comptes de l'exercice 2023 et donne décharge au comité.

7. Budget 2024

Le budget prévoit un déficit de CHF 8'800.-. Ceci s'explique par la diminution de la subvention cantonale de 5'000.- et l'organisation de la tente des chevaux à vendre lors du prochain Marché-Concours. Le comité proposera des mesures d'économies pour le budget 2025. Le budget tel que présenté est approuvé par l'assemblée.

8. Nominations au comité, à la gérance pour un 2^e mandat et de vérificateurs - suppléant

Selon les statuts, un membre du comité peut siéger pendant 12 ans soit 3 périodes de 4 ans.

Sylvain Mahon et Eric Willemin sont arrivés au terme de leur mandat. Jean-René Brahier salue le travail réalisé par Eric Willemin et propose Alain Gigandet (syndicat de Bellelay). Le vice-président HVS présente Jean-Pierre Girard comme nouveau membre.

Le gérant arrive au terme de son 1^{er} mandat de 4 ans. Le comité propose de le renommé pour 4 nouvelles années.

Au niveau des vérificateurs des comptes, Christophe Cerf a terminé son mandat. Il est proposé de nommer le suppléant Jean-François Hulmann titulaire, représentant HVS et Frédérique Brunner, représentante VD, nouvelle suppléante.

Toutes ces personnes sont nommées à la majorité évidente. Le président remercie les membres sortants par une petite attention.

9. Rapport de Chantal Oppliger sur la liste des chevaux à vendre

Chantal Oppliger nous informe :

- Les ventes en 2023 ont été conclues dès les premiers tests en terrain et de ce fait, beaucoup moins de chevaux ont eu le temps de transiter par la liste des chevaux à vendre. Les marchands de chevaux de l'étranger, surtout de Belgique, étaient aux aguets durant toute l'année et ont, à nouveau, acheté énormément de chevaux.
- Dû au fait que la liste des chevaux à vendre est peu fournie en chevaux, la coordinatrice est plus sollicitée par les clients afin de leur trouver un cheval. Elle reste la personne de référence entre le client et l'éleveur. Certains clients ont besoin de conseils afin de les rassurer dans leur démarche d'achat.

La FJEC a participé à la BEA soit la plus grande foire de chevaux en Suisse et à Lyon en France. Elle a également participé à la Fête de l'Escalade, Genève et à Sächsilüüte de Zurich. Ce fut de grands succès.

- Le projet «FM en manège » est opérationnel et donne satisfaction ainsi que le projet Voltero : l'achat d'un cheval jurassien pour l'équithérapie permet l'obtention d'une aide de 1'000.- francs.
- Le prix moyen a augmenté de CHF 7'692.- en 2020 à CHF 10'170.- en 2023, soit une belle progression.
- La collaboration de la FJEC avec les différentes instances de l'élevage jurassien, notamment le service de l'ECR, la FRI et Agrijura est excellente et indispensable.

Le détail du rapport peut être obtenu auprès de Chantal Oppliger.

Claudy Boillat remercie la coordinatrice de la liste pour son excellent travail.

10. Rapport des représentants des organisations faîtières

Rapport de la FSFM

Mme Pauline Queloz apporte les salutations traditionnelles et informe que l'assemblée des délégués 2024 se déroulera à Saignelégier. Cette assemblée débattra sur plusieurs modifications des statuts et des règlements. Des nominations auront également lieu. Elle informe que la gérance a enregistré deux départs à la retraite ainsi que la démission de Mme Bapst en 2023.

Elle s'attarde sur la gestion des étalons (réduction de 60 à 45 et finalement achat d'un étalon en 2024) par le haras national. Il s'agit de négociations difficiles à mener envers les dirigeants de l'OFAG. Plusieurs autres activités ont été abandonnées en 2023 dans la gestion du haras national. Des rencontres ont lieu régulièrement à Berne. Elle relève toutefois l'engagement des employés du haras et leur travail de qualité.

Dans un autre domaine, elle regrette les reproches reçus par les membres de la protection des animaux.

Rapport de la FECH

M. Roger Biedermann apporte les salutations de la FECH. Il informe que la FECH a sollicité le comité de la FSFM pour un rapprochement. Ce que la FSFM a accepté sur le principe. Le détail de l'organisation se fera en 2024, voir 2025. Le grand problème de la FECH est son financement vu les prochaines coupes prévues par la Confédération. Une tag-force a été mise en place afin de lutter contre ces mesures.

Les naissances et le nombre de chevaux au TET sont en diminution. La finale à Avenches a été modifiée en 2023 et sera reconduite avec des petites améliorations en 2024.

11. Divers et imprévus

- Roger Biedermann, au nom de l'ECR, salut les membres présents. Il informe dans le détail sur les diminutions des subventions dès 2024. Il rappelle les statistiques publiées dans le rapport cantonal 2023 – à consulter auprès de l'ECR.

- Autre point géré par l'ECR, Transgourmet renouvelle l'offre d'achat pour la viande de poulain en 2024. Il relève encore l'engagement de chaque éleveur ainsi que la bonne collaboration avec la coordinatrice pour la vente des chevaux.
- Le directeur d'Agri Jura, François Monin, excuse son président. Il regrette les baisses des enveloppes budgétaires au niveau fédéral et en donne les raisons. Ceci aussi bien en 2023 que pour les années à venir. Il informe également sur la révision de la loi sur la chasse. Il invite déjà toute personne à se mobiliser contre l'initiative fédérale pour la protection de la biodiversité mise en votation en septembre 2024.
- Vincent Wermeille, président du Marché-concours, se plaît à souligner l'engagement de tout à chacun avant, pendant et après la manifestation. L'édition 2023 s'est bien passée. En 2024 l'Alsace sera l'hôte d'honneur et le syndicat HVS l'invité principal.

La parole n'étant plus demandée, le Président lève la séance à 21h.45 en remerciant les personnes présentes et en leurs souhaitant le meilleur dans leurs élevages.

1. **La partie administrative est complété par une présentation de Mmes Magali Ackermann qui tire un bilan positif du projet Marguerite : itinéraires équestres dans le Jura.**

1060 km de réseau équestre ont pu être développés au Jura et appartiennent maintenant à l'AREJ. 420 km ont été mis en place au Jura bernois et sont maintenant sous l'égide de l'AREC-JB. David Protti a été nommé nouveau président de l'Association Marguerite.

De plus, Mme Laurie Marchand présente les axes du nouveau projet de développement régional – PDR – Cheval franches-montagnes.

Remerciements à Mmes Ackermann et Marchand pour leur engagement dans la réalisation de ces projets.

**Fédération Jurassienne
D'Elevage Chevalin**

Le président :
Claude Boillat

Le gérant :
Jean Froidevaux